

# Géographie physique et humaine

## Organisation du territoire

Avec une superficie de 47 800 km<sup>2</sup>, équivalente à celle de la Suisse, la Bourgogne-Franche-Comté occupe 9 % du territoire métropolitain ce qui en fait la cinquième région française la plus vaste. Située dans le grand est, elle partage 230 km de frontière avec la Suisse. Moins urbanisée en moyenne que les régions qui l'entourent, la Bourgogne-Franche-Comté est constituée de vastes espaces très peu denses.

### Une région aux paysages variés

La région affiche un caractère agricole et naturel marqué par la présence de vallées, cours d'eau, plateaux, forêts et massifs de montagne. Elle est faiblement artificialisée, excepté dans les plaines de l'Yonne, de la Saône et dans la vallée du Doubs. La partie nord-ouest, constituée des basses vallées de l'Yonne et de l'Armançon, annonce le début du bassin parisien. Les plateaux du Nivernais, le massif du Morvan et les plateaux bourguignons du Tonnerrois, du Châtillonnais et de la Côte-d'Or, constituent des zones vastes et peu urbanisées. L'est

de la région est montagneux. Il abrite le massif du Jura, en bordure de la Suisse, et une petite partie de celui des Vosges sur sa pointe nord-est. Le Mâconnais est la partie la plus méridionale, aux portes de la région Auvergne-Rhône Alpes.

### De grandes infrastructures traversent la région, sans pour autant desservir l'ensemble du territoire

La Région Bourgogne-Franche-Comté se situe au carrefour de grandes infrastructures reliant Paris à Lyon et Marseille, et de celles reliant l'Espagne à l'Allemagne. Le réseau autoroutier, d'une longueur de 878 km irrigue relativement bien la région à l'exception d'une branche est-ouest de Dijon à Nevers. La Route Centre-Europe-Atlantique (RCEA), qui traverse la France d'est en ouest compense difficilement l'absence de tronçon autoroutier sur cet axe. Le réseau ferroviaire est composé de 442 km de Lignes à Grande Vitesse (LGV) et de 2 181 km de lignes classiques. L'axe principal Paris-Lyon-Marseille a été

récemment complété par la LGV Rhin-Rhône, favorisant ainsi une accessibilité accrue entre les grandes agglomérations régionales et la capitale parisienne. Le maillage du réseau secondaire assure quant à lui, via le TER, les dessertes quotidiennes les plus importantes. La région dispose en outre de nombreuses petites lignes ferroviaires dont l'avenir, compte tenu de leur coût d'entretien, constitue un enjeu en matière d'aménagement du territoire, d'accessibilité et de développement économique.

Concernant l'accès aux transports aériens, le territoire régional n'abrite pas d'aéroports internationaux structurants, mais bénéficie d'une position centrale et d'accès facilités aux grands aéroports localisés en périphérie (Paris, Bâle, Genève, Lyon...). La région dispose toutefois de deux aéroports de taille modeste (Dijon-Bourgogne et Dole-Jura). Le réseau fluvial est composé principalement du canal de l'Yonne connecté à Paris, du canal de la Saône qui permet l'accès à Marseille via le Technoport de Pagny, du canal de la Marne à la Saône et du canal du Rhône au Rhin. ■

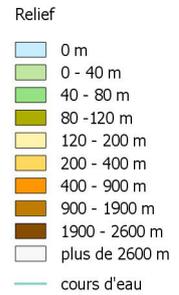
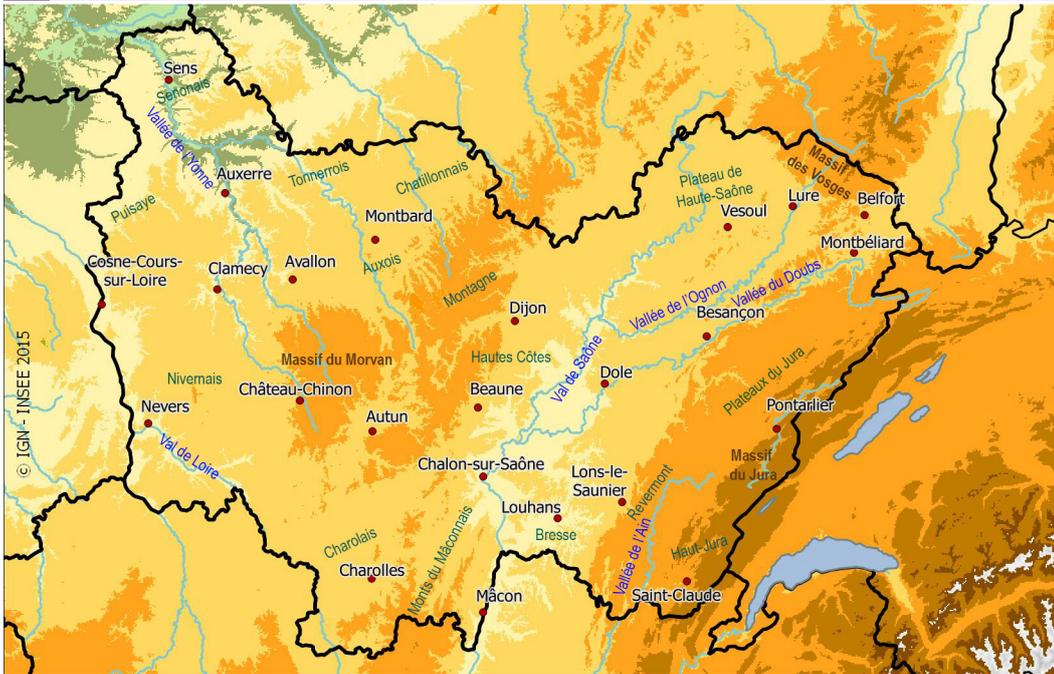
## Chiffres Clés

	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Surface du territoire selon le type de communes (en %)				Part des surfaces artificialisées (en %)	Évolution 2006 - 2012 de l'artificialisation (en points)	Part de la population à 10 minutes ou moins d'une gare (en %)
		Communes densément peuplées	Communes de densité intermédiaire	Communes peu denses	Communes très peu denses			
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	57 419	0,9	7,6	50,1	41,4	5,7	0,4	69,8
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	84 036	0,7	5,3	58,2	35,8	4,2	0,5	61,2
Auvergne-Rhône-Alpes	69 711	0,9	8,4	55,6	35,1	5,2	0,4	60,0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>47 784</b>	<b>0,4</b>	<b>4,4</b>	<b>46,5</b>	<b>48,7</b>	<b>4,0</b>	<b>0,2</b>	<b>62,8</b>
Bretagne	27 208	0,5	9,4	81,5	8,5	6,8	0,5	51,8
Centre-Val de Loire	39 151	0,9	5,0	58,6	35,5	4,1	0,4	64,2
Corse	8 680	0,0	2,4	41,3	56,3	2,1	0,2	51,3
Île-de-France	12 012	16,2	19,2	52,2	12,4	21,6	0,6	76,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	72 724	0,8	7,8	44,1	47,3	3,7	0,4	58,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	31 814	2,4	13,1	61,6	23,0	9,6	0,4	76,8
Normandie	29 907	0,9	5,7	70,6	22,8	5,7	0,4	53,2
Pays de la Loire	32 082	0,9	8,1	78,3	12,7	6,6	0,7	55,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 400	3,5	18,7	47,4	30,4	6,5	0,4	70,6
France métropolitaine	543 926	1,4	8,0	56,3	34,3	5,5	0,4	65,6
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>6</b>

Note : Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées et des espaces faiblement peuplés. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle). Cette classification reprend les travaux d'Eurostat, en introduisant une catégorie supplémentaire (communes très peu denses) pour tenir compte des espaces faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens.

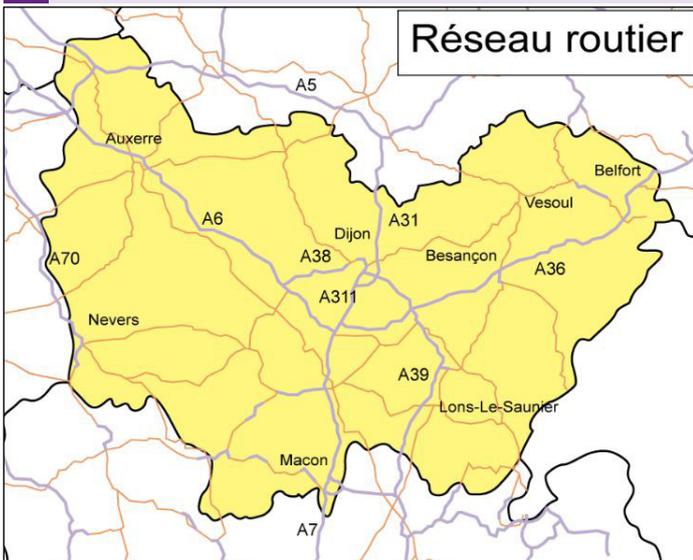
Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; SOeS, CORINE Land Cover 2006 et 2012

1 Carte du relief

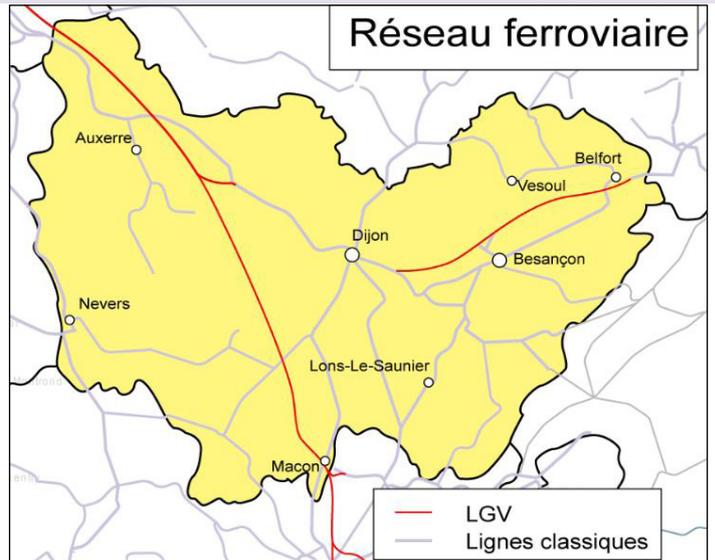


Sources : Insee ; IGN

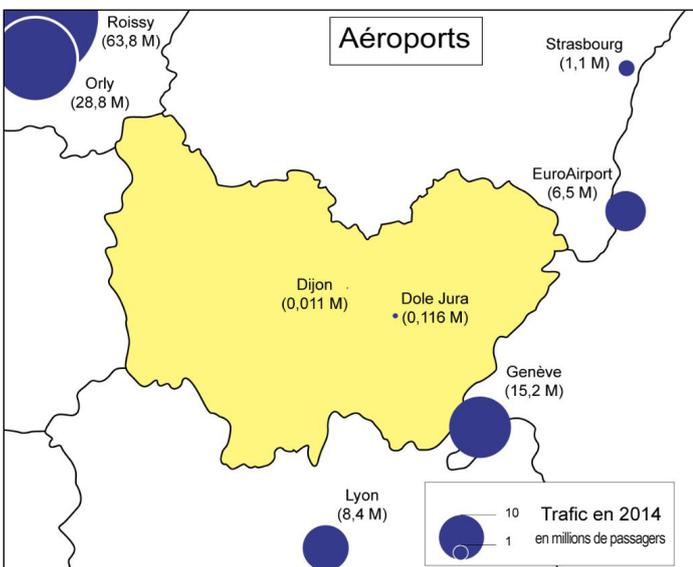
2 Une région au carrefour des liaisons françaises et européennes vers le nord, l'est et le sud



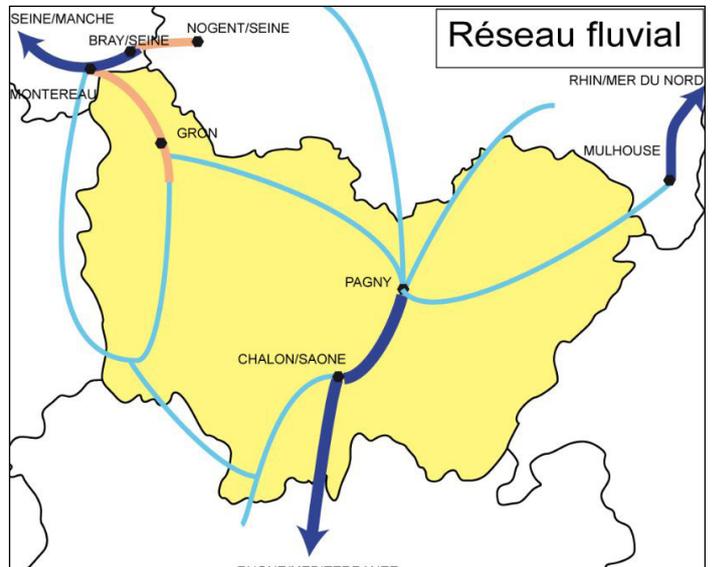
Source : BD CARTO 2015, IGN, SIG Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2016



Source : SNCF Réseau 2015, SIG Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2016



Source : Union des aéroports français 2014, SIG Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2016



Source : BD CARTO 2015, IGN, SIG Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2016